BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET	Date : 31 Mai 2021

INTITULE DE L'ACTION : EURO FOOT QUARTIER NOUVEAU ROUBAIX

DEPENSES (*)		**RECETTES**	
Location(s) (1)		Autofinancement	300
5000 (prêté par Ville)	0		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
Achats par nos soins	14,50		
Achat de fournitures (3) *(à détailler)*		Autres financements *(à préciser)*	
Récompenses fournis par la ville	0		
Assurance			
Tracts, affiches	50 €		
Fait par nos soins		**Aide demandée au PIC**	1200
Taxes (SACEM)			
Divers			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1500	**TOTAL**	1500

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.